

[illegible]

du Patrimoine, tous ont participé pour trouver les fonds nécessaires. Il ne manquait plus que le Sénat par l'intermédiaire de Jean-Pierre Suxor pour apporter sa pierre à l'édifice. Ce dernier a obtenu une subvention de 10.000 euros qui a permis de refaire également le chemin de la Messe avec une subvention complémentaire de 10.050 euros apportée par le conseil général. Cette rue bénéficie à présent d'un revêtement asphalté et d'un réseau de défense incendie appro-

[illegible]

ne. Les travaux qui s'élevaient à un montant d'environ 500.000 euros ont pu être réalisés grâce aux aides obtenues : 141.000 euros du 1^{er} paysager, 109.500 euros (1^{er} phase) et 138.500 euros (seconde phase) de la Région, 12.800 euros du Pays Basco Gâtinais, 15.000 euros de la communauté de communes, 5.000 euros obtenus des particuliers et entreprises par la souscription lancée par la Fondation du Patrimoine. Le total s'élève à 402.800 euros, soit 15.200 euros de moins que le montant initial de 418.000 euros.

Le fort des villages

Aujourd'hui, le village est fier de son filigine qui confère une seconde jeunesse et qui rythme la vie des habitants au son de ses cloches.

Le maire, Jean-Louis Gaudin, a été élu en 1995. Il a été réélu en 2001 et 2007. Il a été élu en 2014. Il a été élu en 2017. Il a été élu en 2020. Il a été élu en 2023. Il a été élu en 2026. Il a été élu en 2029. Il a été élu en 2032. Il a été élu en 2035. Il a été élu en 2038. Il a été élu en 2041. Il a été élu en 2044. Il a été élu en 2047. Il a été élu en 2050. Il a été élu en 2053. Il a été élu en 2056. Il a été élu en 2059. Il a été élu en 2062. Il a été élu en 2065. Il a été élu en 2068. Il a été élu en 2071. Il a été élu en 2074. Il a été élu en 2077. Il a été élu en 2080. Il a été élu en 2083. Il a été élu en 2086. Il a été élu en 2089. Il a été élu en 2092. Il a été élu en 2095. Il a été élu en 2098. Il a été élu en 2101. Il a été élu en 2104. Il a été élu en 2107. Il a été élu en 2110. Il a été élu en 2113. Il a été élu en 2116. Il a été élu en 2119. Il a été élu en 2122. Il a été élu en 2125. Il a été élu en 2128. Il a été élu en 2131. Il a été élu en 2134. Il a été élu en 2137. Il a été élu en 2140. Il a été élu en 2143. Il a été élu en 2146. Il a été élu en 2149. Il a été élu en 2152. Il a été élu en 2155. Il a été élu en 2158. Il a été élu en 2161. Il a été élu en 2164. Il a été élu en 2167. Il a été élu en 2170. Il a été élu en 2173. Il a été élu en 2176. Il a été élu en 2179. Il a été élu en 2182. Il a été élu en 2185. Il a été élu en 2188. Il a été élu en 2191. Il a été élu en 2194. Il a été élu en 2197. Il a été élu en 2200. Il a été élu en 2203. Il a été élu en 2206. Il a été élu en 2209. Il a été élu en 2212. Il a été élu en 2215. Il a été élu en 2218. Il a été élu en 2221. Il a été élu en 2224. Il a été élu en 2227. Il a été élu en 2230. Il a été élu en 2233. Il a été élu en 2236. Il a été élu en 2239. Il a été élu en 2242. Il a été élu en 2245. Il a été élu en 2248. Il a été élu en 2251. Il a été élu en 2254. Il a été élu en 2257. Il a été élu en 2260. Il a été élu en 2263. Il a été élu en 2266. Il a été élu en 2269. Il a été élu en 2272. Il a été élu en 2275. Il a été élu en 2278. Il a été élu en 2281. Il a été élu en 2284. Il a été élu en 2287. Il a été élu en 2290. Il a été élu en 2293. Il a été élu en 2296. Il a été élu en 2299. Il a été élu en 2302. Il a été élu en 2305. Il a été élu en 2308. Il a été élu en 2311. Il a été élu en 2314. Il a été élu en 2317. Il a été élu en 2320. Il a été élu en 2323. Il a été élu en 2326. Il a été élu en 2329. Il a été élu en 2332. Il a été élu en 2335. Il a été élu en 2338. Il a été élu en 2341. Il a été élu en 2344. Il a été élu en 2347. Il a été élu en 2350. Il a été élu en 2353. Il a été élu en 2356. Il a été élu en 2359. Il a été élu en 2362. Il a été élu en 2365. Il a été élu en 2368. Il a été élu en 2371. Il a été élu en 2374. Il a été élu en 2377. Il a été élu en 2380. Il a été élu en 2383. Il a été élu en 2386. Il a été élu en 2389. Il a été élu en 2392. Il a été élu en 2395. Il a été élu en 2398. Il a été élu en 2401. Il a été élu en 2404. Il a été élu en 2407. Il a été élu en 2410. Il a été élu en 2413. Il a été élu en 2416. Il a été élu en 2419. Il a été élu en 2422. Il a été élu en 2425. Il a été élu en 2428. Il a été élu en 2431. Il a été élu en 2434. Il a été élu en 2437. Il a été élu en 2440. Il a été élu en 2443. Il a été élu en 2446. Il a été élu en 2449. Il a été élu en 2452. Il a été élu en 2455. Il a été élu en 2458. Il a été élu en 2461. Il a été élu en 2464. Il a été élu en 2467. Il a été élu en 2470. Il a été élu en 2473. Il a été élu en 2476. Il a été élu en 2479. Il a été élu en 2482. Il a été élu en 2485. Il a été élu en 2488. Il a été élu en 2491. Il a été élu en 2494. Il a été élu en 2497. Il a été élu en 2500. Il a été élu en 2503. Il a été élu en 2506. Il a été élu en 2509. Il a été élu en 2512. Il a été élu en 2515. Il a été élu en 2518. Il a été élu en 2521. Il a été élu en 2524. Il a été élu en 2527. Il a été élu en 2530. Il a été élu en 2533. Il a été élu en 2536. Il a été élu en 2539. Il a été élu en 2542. Il a été élu en 2545. Il a été élu en 2548. Il a été élu en 2551. Il a été élu en 2554. Il a été élu en 2557. Il a été élu en 2560. Il a été élu en 2563. Il a été élu en 2566. Il a été élu en 2569. Il a été élu en 2572. Il a été élu en 2575. Il a été élu en 2578. Il a été élu en 2581. Il a été élu en 2584. Il a été élu en 2587. Il a été élu en 2590. Il a été élu en 2593. Il a été élu en 2596. Il a été élu en 2599. Il a été élu en 2602. Il a été élu en 2605. Il a été élu en 2608. Il a été élu en 2611. Il a été élu en 2614. Il a été élu en 2617. Il a été élu en 2620. Il a été élu en 2623. Il a été élu en 2626. Il a été élu en 2629. Il a été élu en 2632. Il a été élu en 2635. Il a été élu en 2638. Il a été élu en 2641. Il a été élu en 2644. Il a été élu en 2647. Il a été élu en 2650. Il a été élu en 2653. Il a été élu en 2656. Il a été élu en 2659. Il a été élu en 2662. Il a été élu en 2665. Il a été élu en 2668. Il a été élu en 2671. Il a été élu en 2674. Il a été élu en 2677. Il a été élu en 2680. Il a été élu en 2683. Il a été élu en 2686. Il a été élu en 2689. Il a été élu en 2692. Il a été élu en 2695. Il a été élu en 2698. Il a été élu en 2701. Il a été élu en 2704. Il a été élu en 2707. Il a été élu en 2710. Il a été élu en 2713. Il a été élu en 2716. Il a été élu en 2719. Il a été élu en 2722. Il a été élu en 2725. Il a été élu en 2728. Il a été élu en 2731. Il a été élu en 2734. Il a été élu en 2737. Il a été élu en 2740. Il a été élu en 2743. Il a été élu en 2746. Il a été élu en 2749. Il a été élu en 2752. Il a été élu en 2755. Il a été élu en 2758. Il a été élu en 2761. Il a été élu en 2764. Il a été élu en 2767. Il a été élu en 2770. Il a été élu en 2773. Il a été élu en 2776. Il a été élu en 2779. Il a été élu en 2782. Il a été élu en 2785. Il a été élu en 2788. Il a été élu en 2791. Il a été élu en 2794. Il a été élu en 2797. Il a été élu en 2800. Il a été élu en 2803. Il a été élu en 2806. Il a été élu en 2809. Il a été élu en 2812. Il a été élu en 2815. Il a été élu en 2818. Il a été élu en 2821. Il a été élu en 2824. Il a été élu en 2827. Il a été élu en 2830. Il a été élu en 2833. Il a été élu en 2836. Il a été élu en 2839. Il a été élu en 2842. Il a été élu en 2845. Il a été élu en 2848. Il a été élu en 2851. Il a été élu en 2854. Il a été élu en 2857. Il a été élu en 2860. Il a été élu en 2863. Il a été élu en 2866. Il a été élu en 2869. Il a été élu en 2872. Il a été élu en 2875. Il a été élu en 2878. Il a été élu en 2881. Il a été élu en 2884. Il a été élu en 2887. Il a été élu en 2890. Il a été élu en 2893. Il a été élu en 2896. Il a été élu en 2899. Il a été élu en 2902. Il a été élu en 2905. Il a été élu en 2908. Il a été élu en 2911. Il a été élu en 2914. Il a été élu en 2917. Il a été élu en 2920. Il a été élu en 2923. Il a été élu en 2926. Il a été élu en 2929. Il a été élu en 2932. Il a été élu en 2935. Il a été élu en 2938. Il a été élu en 2941. Il a été élu en 2944. Il a été élu en 2947. Il a été élu en 2950. Il a été élu en 2953. Il a été élu en 2956. Il a été élu en 2959. Il a été élu en 2962. Il a été élu en 2965. Il a été élu en 2968. Il a été élu en 2971. Il a été élu en 2974. Il a été élu en 2977. Il a été élu en 2980. Il a été élu en 2983. Il a été élu en 2986. Il a été élu en 2989. Il a été élu en 2992. Il a été élu en 2995. Il a été élu en 2998. Il a été élu en 3001. Il a été élu en 3004. Il a été élu en 3007. Il a été élu en 3010. Il a été élu en 3013. Il a été élu en 3016. Il a été élu en 3019. Il a été élu en 3022. Il a été élu en 3025. Il a été élu en 3028. Il a été élu en 3031. Il a été élu en 3034. Il a été élu en 3037. Il a été élu en 3040. Il a été élu en 3043. Il a été élu en 3046. Il a été élu en 3049. Il

fonction. Il aura donc fallu la mobilisation d'un grand nombre de bonnes volontés pour réaliser la restauration de cette petite église de campagne. Conseil général, Pays de Beauce Gâtinais, communauté de

La fierté des habitants
Aujourd'hui, le village
fier de son église qui com-
mène une seconde jeune
et qui rythme la vie
habitants au son de

2.800 euros du Pays
seauce Gâtinais
1.000 euros de la com
munauté de commune
1.000 euros obtenus d
particuliers et entrepris
par la souscription lanc
par la Fondation du Pat

Les travaux qui s'élèvent à un montant d'environ 500.000 euros ont pu être réalisés grâce aux aides techniques : 141.000 euros au 1^{er} paysager (250 euros (1^{re} phase) et 19.500 euros (second

Une église rebâtie à l'ancienne

En effet, le cahier des charges du conseil municipal était strict : restaurer un bâtiment du XIII^e siècle, gravement malade, en préservant son identité d'origine, c'est-à-dire en respectant les matériaux et le savoir-faire de l'époque.

Pour financer cette restauration, la venue de l'A19 et de sa subvention octroyée dans le cadre du 1^{er} % paysager ont été une